

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 10 AVRIL 2019**

Délibération
n° 2019.04.110

**Programme
d'accélération au
développement de
studios de jeux
vidéo : attribution
d'une subvention à
la Compagnie des
Martingales**

LE DIX AVRIL DEUX MILLE DIX NEUF à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **02 avril 2019**

Secrétaire de séance : Françoise DELAGE

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Yannick PERONNET, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Mireille RIOU, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU,

Ont donné pouvoir :

André BONICHON à François NEBOUT, Laïd BOUAZZA à Anne-Sophie BIDOIRE, Jacky BOUCHAUD à Michaël LAVILLE, Danielle CHAUVET à Elisabeth LASBUGUES, Véronique DE MAILLARD à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Jacques DUBREUIL à Denis DOLIMONT, Georges DUMET à Thierry MOTEAU, Maud FOURRIER à Zahra SEMANE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à José BOUTTEMY, Isabelle LAGRANGE à Philippe VERGNAUD, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Pascal MONIER à Jean-Philippe POUSSET, Marie-Hélène PIERRE à Jean-François DAURE, Gérard ROY à Sabrina AFGOUN, Vincent YOU à François ELIE

Excusé(s) :

Xavier BONNEFONT, Patrick BOURGOIN, Gilbert CAMPO, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Annette FEUILLADE-MASSON, Michel GERMANEAU, Joël GUITTON, Dominique PEREZ, Jean REVEREAULT, Bernard RIVALLEAU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2019

**DELIBERATION
N° 2019.04.110**

INNOVATION - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR -
RECHERCHE

Rapporteur : **Monsieur FOURNIE**

**PROGRAMME D'ACCELERATION AU DEVELOPPEMENT DE STUDIOS DE JEUX VIDEO :
ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA COMPAGNIE DES MARTINGALES**

Dans le cadre du schéma général de développement économique du territoire, GrandAngoulême a inscrit comme priorité le soutien à l'entrepreneuriat et à la création des porteurs de projets. A ce titre, un ensemble d'outils et de dispositifs sont mis en œuvre par l'agglomération afin de stimuler l'envie d'entreprendre, soutenir et accompagner l'émergence de projets innovants sur le territoire de la communauté.

Dans le cadre du programme d'incubation, GrandAngoulême et EurekaTech accompagnent des projets de création d'entreprise dans le secteur des jeux vidéo portés par des étudiants du Conservatoire national des arts et métiers - École nationale du jeu et des médias interactifs numériques (CNAM-Enjmin). Afin de renforcer les dispositifs d'accompagnement, il est proposé de soutenir un programme personnalisé en partenariat avec la région Nouvelle-Aquitaine.

A cet effet, la Compagnie des Martingales et Spielfabrique offrent un programme d'accompagnement personnalisé concernant les modèles économiques, le financement et la communication à l'international, les modalités de financement, la direction technique et artistique pour le jeu vidéo.

Ce programme viendrait compléter l'offre déjà existante et aider les studios de jeux vidéo du territoire à se professionnaliser, à s'implanter dans la région Nouvelle-Aquitaine, à développer et financer des projets ambitieux à l'international et soutenir leur stratégie de croissance en tant qu'entreprise.

L'objectif pour 2019 est de faire bénéficier de ce programme d'accompagnement 3 studios de la région Nouvelle-Aquitaine en leur proposant :

- un accès aux experts et au réseau international de SpielFabrique et à des workshops
- un accès à la veille des marchés et des financements européens,
- un accompagnement pour des rencontres avec des publishers et investisseurs

Sur un budget prévisionnel 2019 de 92 400 €, GrandAngoulême interviendrait à hauteur de 10 000 € en complément de la région Nouvelle-Aquitaine et de Magelis pour les fonds publics.

Vu l'avis favorable de la commission attractivité, économie, emploi du 20 mars 2019,

Je vous propose :

D'APPROUVER le versement d'une subvention de 10 000 € à la Compagnie des Martingales au titre de la mise en place du programme d'accélération au développement de studios de jeux vidéo sur le territoire en 2019.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 15 avril 2019	<u>Affiché le :</u> 15 avril 2019